

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-20-0545 du 15/01/2020

Arrêté du 9 décembre 2019

ARRETE PORTANT REINTEGRATION D'UN INSPECTEUR PRINCIPAL DES FINANCES PUBLIQUES

Bureau RH-1B

RÉSUMÉ

Cet arrêté porte réintégration d'un inspecteur principal des Finances publiques.

Date d'application : 01/01/2020

DOCUMENT À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT RÉINTÉGRATION D'UN INSPECTEUR PRINCIPAL DES FINANCES PUBLIQUES..... 3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT RÉINTÉGRATION D'UN INSPECTEUR PRINCIPAL DES FINANCES PUBLIQUES



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

ARRÊTÉ

portant réintégration d'un inspecteur principal des Finances publiques

LE MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires et la Loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu la loi n° 2009-972 du 3 août 2009 relative à la mobilité et aux parcours professionnels dans la fonction publique ;

Vu le décret n° 85-986 du 16 septembre 1985 modifié relatif au régime particulier de certaines positions des fonctionnaires de l'État, à la mise à disposition, à l'intégration et à la cessation définitive de fonctions ;

Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 modifié portant statut particulier des personnels de catégorie A de la direction générale des Finances publiques ;

Vu l'arrêté du 7 février 2018 portant renouvellement de détachement d'un inspecteur principal des finances publiques à compter du 1^{er} juin 2018 ;

Vu la demande de l'intéressé.

ARRÊTE :

Article premier

M. HERIAUD Christophe, inspecteur principal des Finances publiques, est réintégré au sein des services de la direction générale des Finances publiques à compter du 1^{er} janvier 2020. A cette même date, il est affecté à la direction départementale des Finances publiques des Côtes-d'Armor.

Article 2

Le présent arrêté sera notifié à qui de droit et publié au bulletin officiel des Finances publiques, section ressources humaines et organisation.

FAIT À PARIS, LE 09/12/2019

POUR LE MINISTRE ET PAR DÉLÉGATION,
L'ADMINISTRATRICE CIVILE HORS CLASSE,
CHEF DU BUREAU RH – 1B,

FLORENCE PLOYART



BOFiP
Direction générale des Finances publiques
Directeur de publication : Jérôme FOURNEL

ISSN 2268-0756